Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 056-215601451-20260611-2026_06_03-DE

COMMUNE DE NÉANT-SUR-YVEL
**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN**
* * * * * * * *

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## N° 2026-06-03

**Sur la tenue de la séance :**

L'an deux mille vingt-six, le onze juin, à 20 Heures, le conseil municipal dûment convoqué le quatre juin mille vingt-six s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Philippe LOUAPRE, Maire.

**Sur la tenue des débats et le vote des délibérations :**

**Présents :** Mr LOUAPRE Philippe - Mme NOUVEL Claudia - Mr QUÉREL Michel - Mme LAUR Jocelyne - Mr ONNO Denis - Mr BOURDIN Philippe - Mme DROUIN Carolle - Mme BECEL Sylvie - Mr PERRICHOT Bruno - Mme JARNIGON Sylvie - Mme CHARTIER Gwénaëlle - Mr RUELLAND Samuel - Mme DANIEL NOGUES Claudia - Mr LE GALLIC Thomas

**Absent ayant donné pouvoir :** Mr Fabrice CHEREL donne pouvoir à Claudia NOUVEL

| | |
|---|---|
| **Nombre de membres en exercice** : | 15 |
| **Nombre de membres présents** : | 14 |
| **Nombre de membres ayant pris part au vote** : | 15 |

Le quorum est atteint.

Considérant que le Conseil municipal a respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

## N° 2026-06-03 – Lotissement du Pont Perrin - fixation du prix de vente des lots

La commune met à la vente 15 lots dans « Le Lotissement du Pont Perrin » sur une surface de 9855 m². Les surfaces des lots vendus varient de 426 à 755 m².

Il est nécessaire de fixer le prix de vente des terrains afin de lancer la commercialisation des parcelles.

Lors d'une précédente réunion, le conseil municipal avait émis le souhait que le prix de vente soit d'environ 45 € TTC le m². Au regard du cout global du projet et des capacités financières de la commune, il est proposé de confirmer le prix de vente à 45 € TTC le m² pour l'ensemble des lots.

La TVA de la vente des terrains est calculée sur la différence entre le prix de vente et le prix d'acquisition (soit 45 € - 12.50 €).

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 056-215601451-20260611-2026_06_03-DE

Monsieur le Maire soumet cette proposition à l'avis du conseil municipal :

| | | |
|---|---|---|
| Suffrages exprimés : 15 | Abstention : 0 | Majorité requise : 8 |
| Pour : 15 | Contre : 0 | |

**Après en avoir débattu, le conseil municipal à l'unanimité :**

- **FIXE** le prix de vente des lots du Lotissement du Pont Perrin à 45 € TTC le m² ;
- **CONFIE** la rédaction des compromis et des actes de vente à l'Office notarial Grand-Binard-Greverand de Ploërmel chez qui le dépôt des pièces sera réalisé ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte lié à la vente des terrains.

**Le Maire,**

MAIRIE de NEANT-SUR-YVEL
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
56 (illegible)

**Philippe LOUAPRE**

Affichée le